

Du programme de mesures à la déclinaison locale en Programme d'actions

Présentation en réunion bi-commission « eau, sols et déchets » et « information et communication » du SPPPI Strasbourg-Kehl

9 janvier 2014



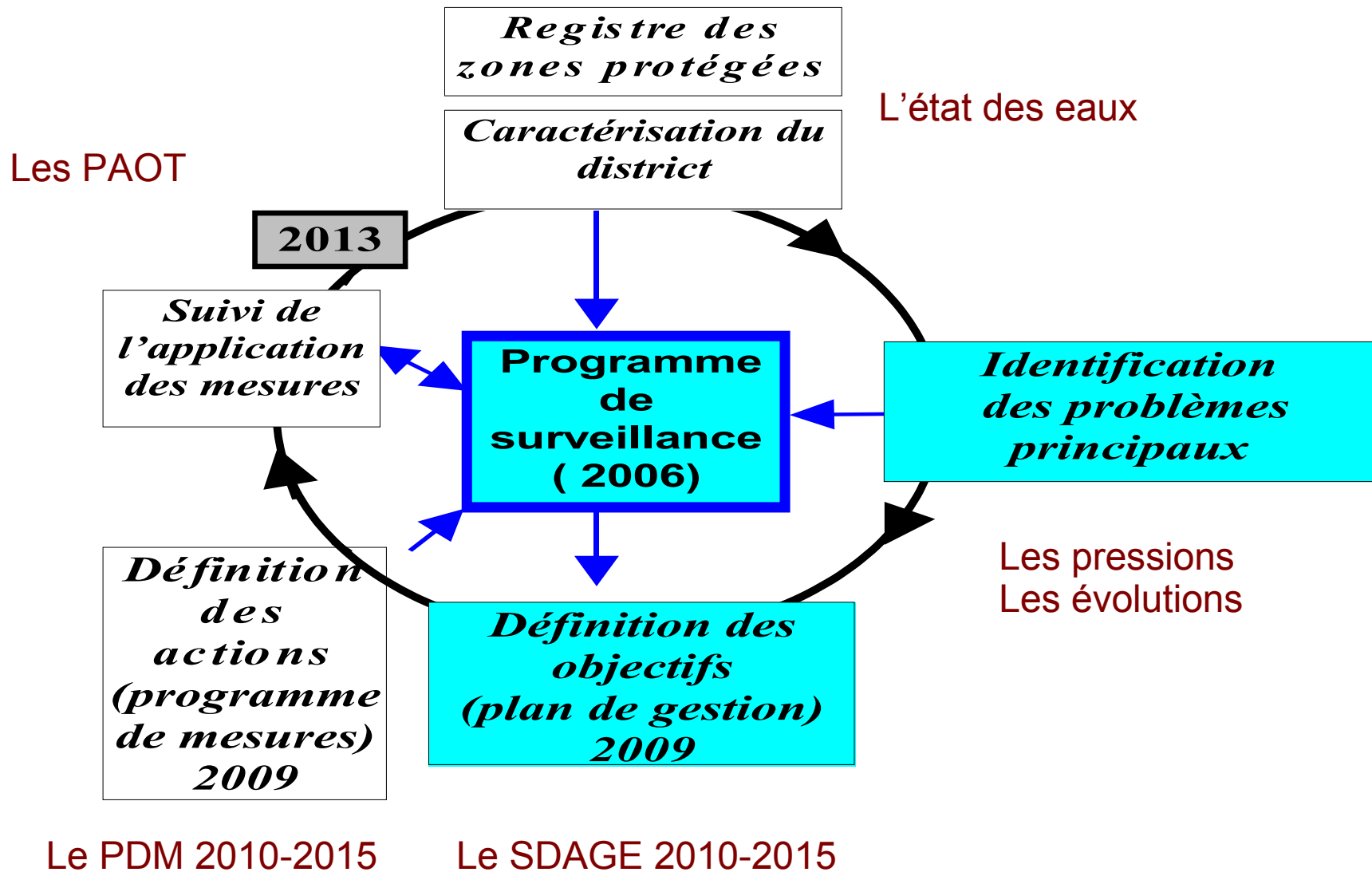
Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Développement durable
Prévention des risques
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Plan de l'intervention

- 1. Introduction et rappel : les « bases » de la DCE, sa déclinaison en Rhin Meuse**
- 2. Elaboration des Plans d'action opérationnels territorialisés PAOT 2013-2015 en Alsace**
- 3. Les actions vers les industries et artisanat**
- 4. Les actions en agriculture**

Etapes et outils de planification



Un structuration du PDM district Rhin

5 domaines d'action : Assainissement, Industrie et artisanat, Agriculture, Hydromorphologie, Gouvernance.

En réponse aux 4 principales pressions :

- 1. Les substances polluantes rejetées dans les eaux usées issues des ménages et qui sont de la responsabilité des collectivités (pollutions ponctuelles) ;
- 2. Les substances polluantes rejetées par les industries, ou par d'autres entreprises, y compris les entreprises artisanales (pollutions ponctuelles) ;
- 3. Les substances polluantes liées aux activités agricoles (pollutions ponctuelles ou diffuses) ;
- 4. L'altération de la morphologie des cours d'eau, qui correspond à toutes les modifications physiques des berges ou du lit d'un cours d'eau susceptibles de modifier son fonctionnement.

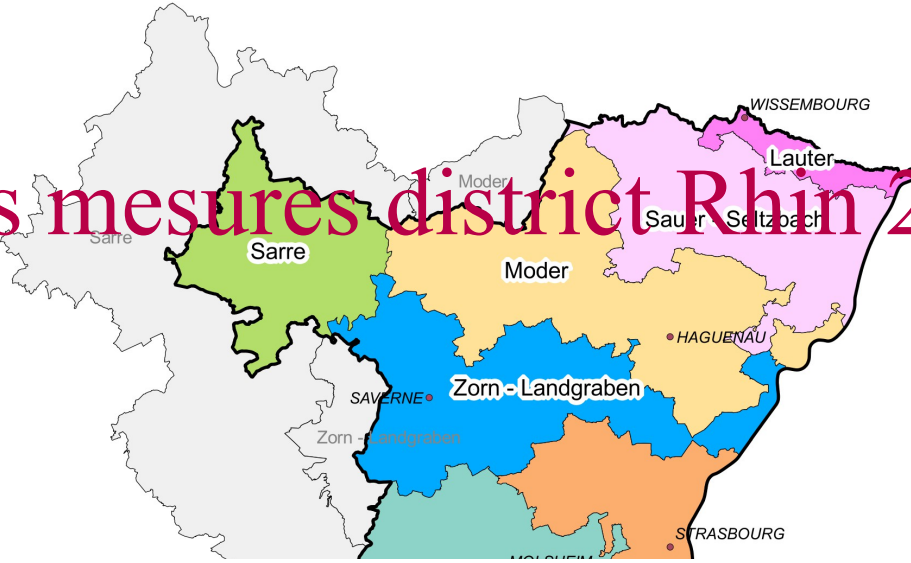
Coût des mesures district Rhin 2010-2015

Un affichage des coûts
prévisionnels :

- selon un type de
mesures (actions clés)

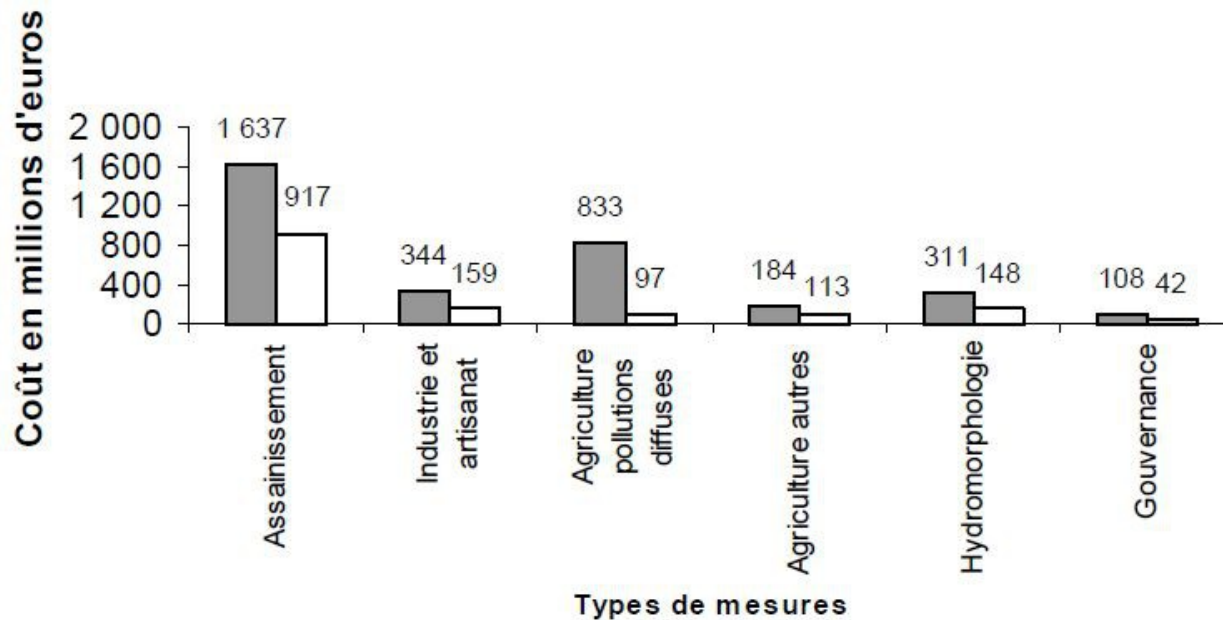
CODE ACTION CLE	INTITULE COURT DE L'ACTION CLE	MAITRISE D'OUVRAGE	COÛTS DE L'ACTION CLE			MISE EN ŒUVRE *	
			INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT ANNUEL		
			2010-2015	2010-2027			
Hydromorphologie	T 3-M1	Amélioration de la continuité écologique des cours d'eau	Collectivités	31 245 545 €	99 620 000 €	0 €	C, I
	T 3-M2	Restauration des cours d'eau	Collectivités	25 237 134 €	45 064 000 €	0 €	C, I
	T 3-M3	Renaturation des cours d'eau	Collectivités	78 631 013 €	143 396 000 €	0 €	C, I
	T 3-M4	Entretien régulier des cours d'eau	Collectivités	0 €	0 €	5 090 400 €	C, I
	T 3-M5	Gestion des plans d'eau	Collectivités	1 216 167 €	2 100 000 €	0 €	C, I
	T 3-M6	Acquisition de zones humides	Collectivités	11 585 481 €	20 782 000 €	0 €	C, I
Coût total			147 915 340 €	310 962 000 €	5 090 400 €		
Assainissement	T2-M1	Optimisation des systèmes d'assainissement collectifs (traitement)	Collectivités	117 903 595 €	214 953 074 €	26 916 189 €	I, R
	T2-M2	Optimisation des systèmes d'assainissement collectifs (réseaux)	Collectivités	340 036 271 €	594 506 134 €	3 410 627 €	I, R
	T2-M3	Mise en place d'un système d'assainissement adapté à définir (collectif ou non collectif)	Collectivités	458 944 506 €	827 936 304 €	14 182 877 €	I, R
Coût total			916 884 372 €	1 637 395 512 €	44 509 693 €		
Industrie et artisanat	T2-M4	Renforcement de la prévention des pollutions accidentelles	Industries	155 625 €	265 000 €	0 €	I, R
	T2-M5	Technologie propre	Industries	12 525 307 €	26 620 000 €	943 600 €	
	T2-M6	Amélioration de la collecte et du traitement des rejets industriels	Industries	83 232 760 €	201 323 791 €	25 045 247 €	I, R
	T2-M7	Gestion et traitement, si nécessaire, des sites industriels contaminés	Industries	763 636 €	2 200 000 €	0 €	I, R
	T2-M8	Maîtrise des pollutions pluviales d'origine industrielle	Industries	0 €	0 €	0 €	I, R
	T2-M9	Réduction des émissions de substances toxiques par les entreprises artisanales (mécanique générale, imprimerie sérigraphie, mécanique automobile, traitement de surface)	Artisans	28 926 403 €	49 501 878 €	18 601 728 €	I, R
	T2-M10	Réduction de l'impact de la pollution par les chlorures	Industries	0 €	0 €	367 045 €	I, R
	T2-M11	Réduction des émissions de solvants chlorés	Industries et artisans	27 312 510 €	52 702 220 €	1 130 569 €	I, R
	T2-M12	Etudes, sensibilisation et formation	Industries et artisans	6 170 731 €	11 480 700 €	0 €	I, R
	Coût total			159 086 972 €	344 093 589 €	46 088 189 €	
	Agriculture	T2-M13	Mise aux normes des bâtiments d'élevage	Agriculteurs	80 026 718 €	151 719 228 €	0 €
T2-M14		Sécurisation des locaux susceptibles de contenir des engrais azotés liquide	Agriculteurs	32 767 181 €	32 767 181 €	0 €	I, R
T2-M15		Réduction des pollutions diffuses d'origine agricole (nitrates et phytopharmaceutiques)	Agriculteurs	97 033 217 €	832 621 897 €	0 €	C, I
Coût total			209 827 117 €	1 017 108 306 €	0 €		
Gouvernance	T6-M1	Information, éducation et participation du public	Comité de bassin	6 056 532 €	18 169 597 €	0 €	C, R
	T6-M2	Connaissance et surveillance	Comité de bassin	27 339 582 €	82 018 746 €	0 €	C, R
	T6-M3	Gestion concertée de l'eau	Collectivités	8 236 173 €	8 236 173 €	0 €	C, R
Coût total			41 632 287 €	108 424 516 €	0 €		
COUT TOTAL			1 475 346 087 €	3 417 983 922 €	95 688 282 €		

Coût des mesures district Rhin 2010-2015

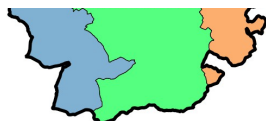


District du Rhin

- Un affichage des coûts prévisionnels :
- selon un type de mesures (actions clés)
- et une répartition géographique (par secteurs puis par bassins élémentaires)



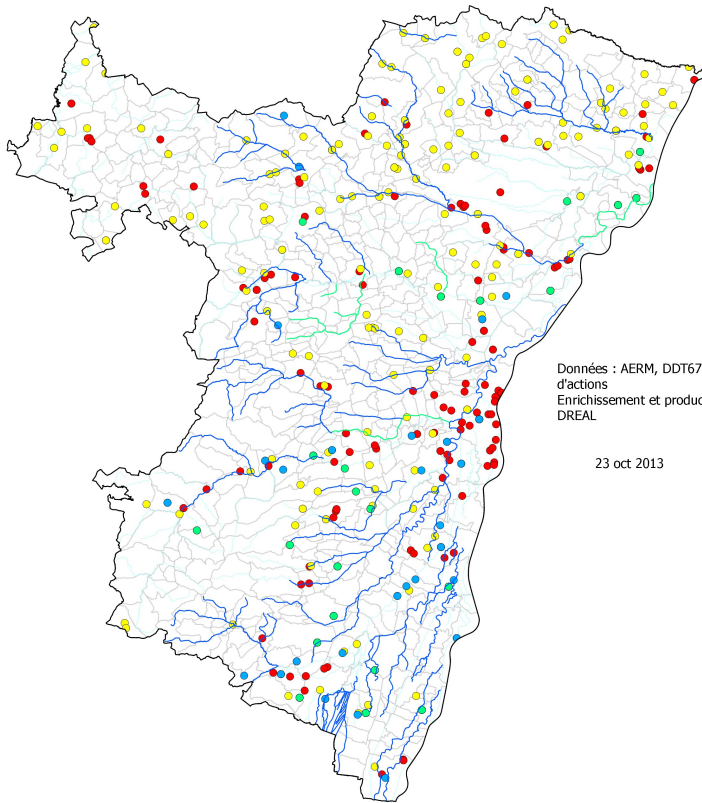
■ Coûts 2010-2027 □ Coûts 2010-2015



2

Elaboration des Plans d'action opérationnels territorialisés PAOT 2013-2015 en Alsace

Plan d'actions opérationnel territorialisé
2013-2015
Bas-Rhin



Données : AERM, DDT67 Tableau d'actions
Enrichissement et production : DREAL

23 oct 2013

- Actions en faveur de la préservation des cours d'eau et des zones humides
- Actions en faveur de la réduction de la pollution domestique
- Actions en faveur de la réduction de la pollution industrielle
- Actions en faveur de la protection des aires d'alimentation en eau des captages
- Actions de lutte contre la pollution agricole des cours d'eau

Masse d'eau	Action ou groupe d'action	Date de début	Pilote	Maîtrise d'ouvrage
AUBACH	Autosurveillance des réseaux d'assainissement des communes d'Ebersheim et de Scherwiller	janv-13	AERM	C.C. DE SELESTAT - SDEA DU BAS-RHIN
AUBACH	Travaux temps de pluie	janv-13	AERM	C.C. DE SELESTAT - SDEA DU BAS-RHIN
BLIND	Réalisation d'un diagnostic en matière de franchissabilité et le cas échéant en matière de transit sédimentaire (Liste 2)	janv-11	Onema	Onema
BLIND	Restauration de la continuité à la hauteur des trois moulins	janv-13		Syndicat intercommunal d'assainissement de la Blind
BLIND	Restauration et de mise en valeur des cours d'eau du bassin de l'Ischert (mise en oeuvre des conclusions de l'étude) : travaux	janv-13		Syndicat intercommunal d'assainissement de la Blind
BRUNNWASSER	Moe études (AVP+PRO+AMO+DLE/DR) Programme de restauration des cours d'eau	janv-13		RHINAU
BRUNNWASSER	Programme de restauration des cours d'eau (Moe tx + tx)	janv-14		RHINAU
HANFGRABEN	Autosurveillance des réseaux d'assainissement de la commune de Mussig	janv-13	AERM	C.C. DE SELESTAT - SDEA DU BAS-RHIN
HANFGRABEN	Réalisation d'un diagnostic en matière de franchissabilité et le cas échéant en matière de transit sédimentaire (Liste 2)	janv-11	Onema	Onema
HORGIESSEN	Autosurveillance des réseaux d'assainissement des communes de Kintzheim et Orschwiller	janv-13	AERM	C.C. DE SELESTAT - SDEA DU BAS-RHIN
HORGIESSEN	Travaux temps de pluie	janv-13	AERM	C.C. DE SELESTAT - SDEA DU BAS-RHIN
ILL 5	(SELESTAT) ROE 37670 - diffuence du Dreiwasser : AP prescription établi ; projet de restauration porté par la cdc de Sélestat dans le cadre de mesures compensatoires à la réalisation (ROE)	janv-12	DDT 67	
ILL 5	Amélioration d'écoulement dans le secteur du Muhlbäechel et Bieberbäechel : Moe études (+travaux?)	juil-05		SELESTAT
ILL 5	Réalisation d'un diagnostic en matière de franchissabilité et le cas échéant en matière de transit sédimentaire (Liste 2)	janv-11	Onema	Onema
ILL 6	(PÉRIMÈTRE DE BENFELD ET ENVIRONS) Traitement des rejets industriels - Principalement substances dangereuses (Opération collective (soit 281 sites) permettant l'amélioration de la gestion des eaux usées et des déchets dangereux)		AERM	entreprises situées sur le périmètre de l'opération Collective Territoriale
ILL 8	(BENFELD) ROE 57734 - Vanne de décharge de l'usine de Sand : expertise à réaliser (ROE)	janv-11	DDT 67	
ILL 6	(CHÂTENOIS) Industrie et artisanat - RSDE (prescription en 2013 de la Surveillance Initiale)	janv-13		SMICTOM D'ALSACE CENTRALE Chatenois CSDU
ILL 6	(MATZENHEIM) ROE 47850 - MATZENHEIM : finalisation de l'étude hydraulique en cours de réalisation par la Région Alsace relative à la gestion globale de l'ILL (ROE)	janv-11	DDT 67	Région Alsace
ILL 6	(SAND) ROE 55673 - Usine de Sand : expertise en cours pour la montage ; prescriptions à prévoir pour la dévalaison (ROE)	janv-11	DDT 67	
ILL 6	(SCHERWILLER) Industrie et artisanat - RSDE (En attente Traitement et suites bilan surveillance Initiale - prescription en 2010)	janv-13		SMICTOM D'ALSACE CENTRALE Scherwiller
ILL 6	(SÉLESTAT) Industrie et artisanat - RSDE (En attente Traitement et suites bilan surveillance Initiale - prescription en 2010)	janv-13		WANZL
ILL 6	(SÉLESTAT) Industrie et artisanat - RSDE (prescription en 2013 de la Surveillance Initiale)	janv-13		DARAMIC SAS
ILL 6	Autosurveillance des réseaux d'assainissement de la commune de Ebersmunster	janv-13	AERM	C.C. DE SELESTAT - SDEA DU BAS-RHIN
ILL 6	Dossier d'autorisation de la STEP de Benfeld	janv-13	DDT 67	SEA DU BAS RHIN (SDEA)

s PAOT

Un PAOT en résumé

- 1- Document « feuille de route » des acteurs de l'eau **pour l'atteinte de bon état des masses d'eau** dans une logique de priorisation (des moyens humains, des financements du Xème programme)
- 2- Document utile au **rapportage** de la mise en œuvre du PDM auprès de la commission européenne

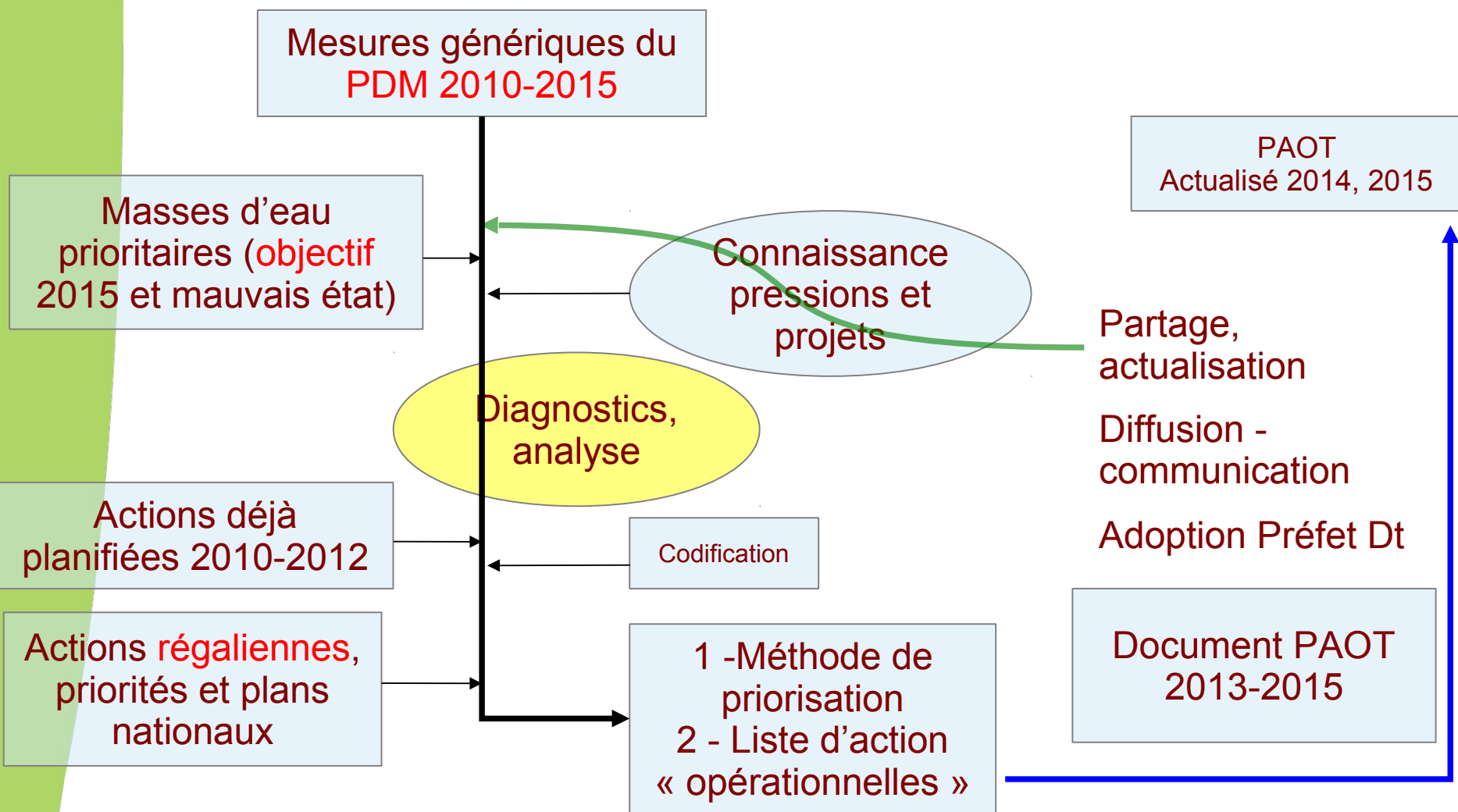
Déclinaison opérationnelle, par bassin élémentaire, en actions unitaires prioritaires, caractérisées par :

- Une localisation (masse d'eau...)
- Un intitulé technique
- Un maître d'ouvrage
- Un échéancier à suivre

Evolution du cadre d'élaboration des PAOT

- > 2009 : une méthodologie nationale/bassin affinée
- 2009-2010 : première vague de PAOT
- 2010-2012 : bilan à mi parcours des PDM en 2012 riche d'enseignements ; adoption du Xème programme de l'agence 2013-2018
- 2012-2013 : seconde vague PAOT
- 2013-2015 : déploiement du référentiel national (OSMOSE) et la préparation du second cycle de gestion 2016-2021

Logique suivie en 2012-2013 pour l'élaboration des PAOT 2013-2015 en Alsace



Répartition des mesures PAOT alsaciens (eaux)

Des actions visant :

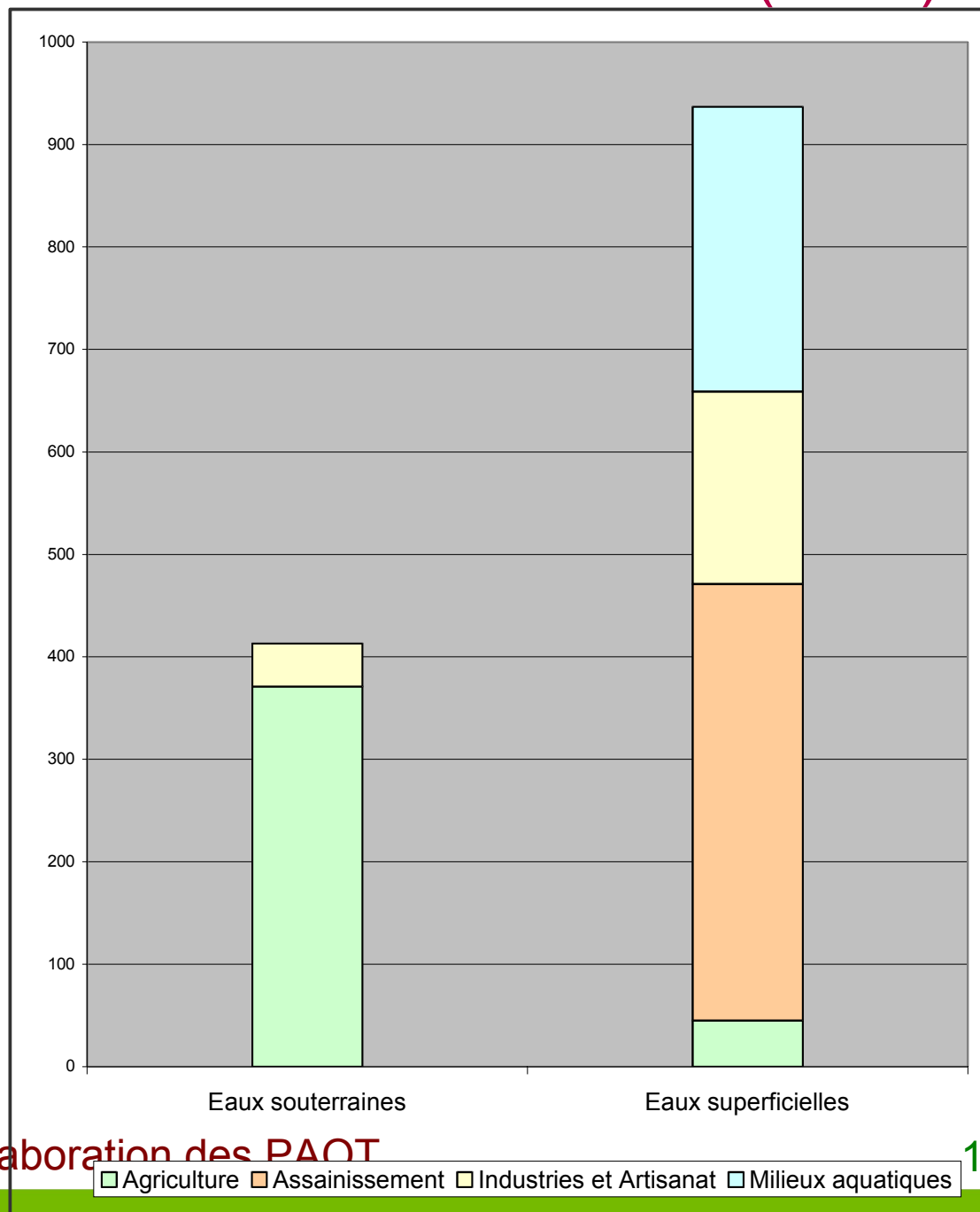
- Les eaux souterraines (essentiellement sur les **captages dégradés** par les **pollutions diffuses**, mais aussi sur les **sols pollués** par les sites **industriels**)

- Les cours d'eau (tous types d'actions sur les pressions) : plus de **900 actions**, réparties entre : 5 % agriculture

45 % assainissement

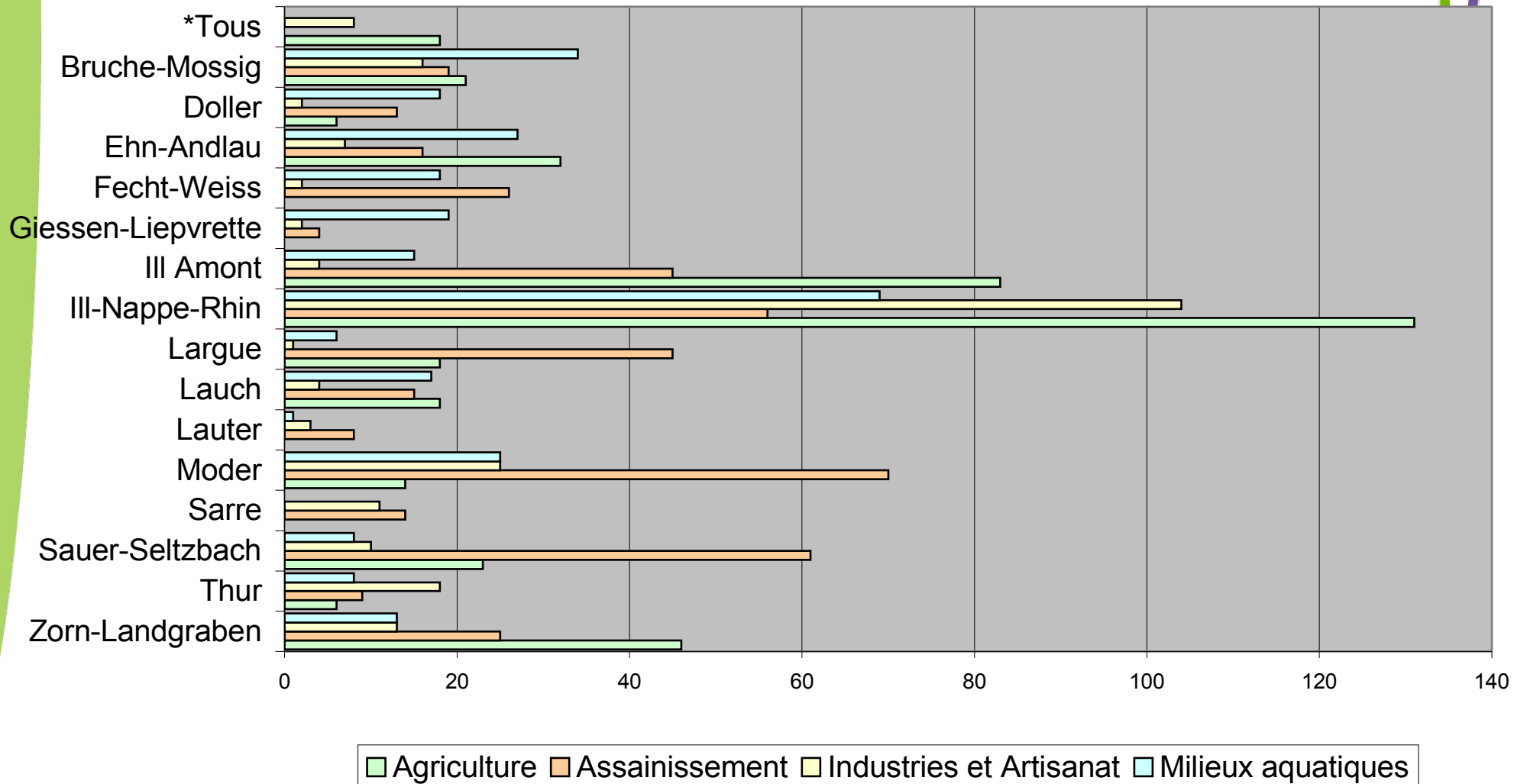
20 % industrie artisanat

30 % milieux aquatiques



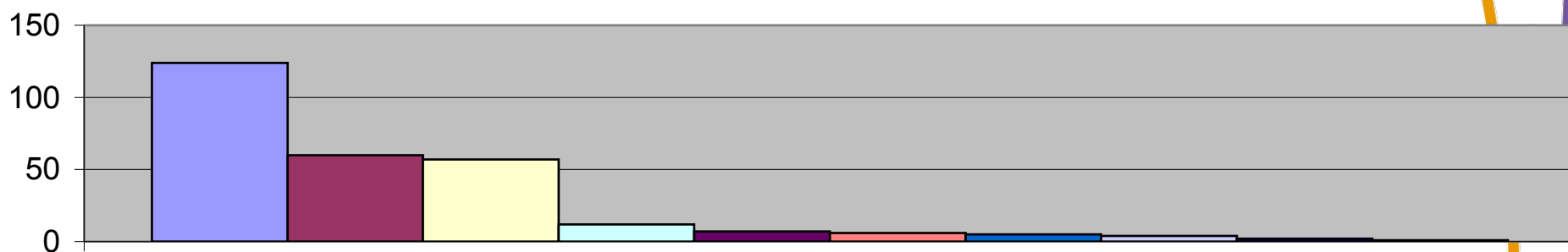
Répartition des mesures PAOT alsaciens (bassins élémentaires)

Répartition des actions par bassin élémentaire
 - *Préservation des masses d'eaux superficielles* -
 PAOT 2013-2015 département (Tous)



Répartition des mesures PAOT alsaciens

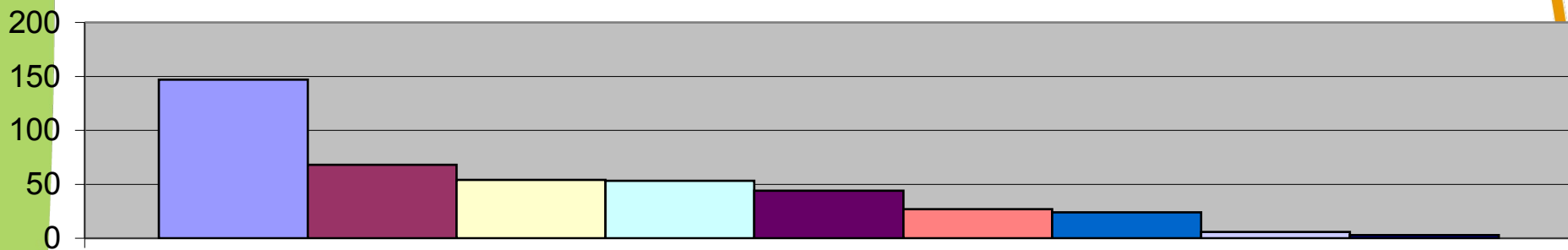
Répartition des actions sur le bassin (Tous)
- Domaine "Milieux aquatiques" / Préservation des eaux superficielles -
PAOT 2013-2015 - département alsacien : (Tous)



- Continuité sur cours d'eau (aménagement ouvrage, gestion coordonnée, équipement dispositif, arasement, suppression)
- Gestion cours d'eau (entretien, restauration, renaturation - embâcles, berges, méandres, bras morts, frayères, écoulements, équilibre sédimentaire)
- Etudier (Etude globale, schéma directeur, bassin versant, continuité, gestion, suivi, espèces)
- Gestion des zones humides (maîtrise foncière, restauration, entretien)
- Animation (formation, conseil, sensibilisation)
- Instruction déclaration ou autorisation
- Gestion de la biodiversité (fréquentation, usages, pêche, conservation, forêt)

Répartition des mesures PAOT alsaciens

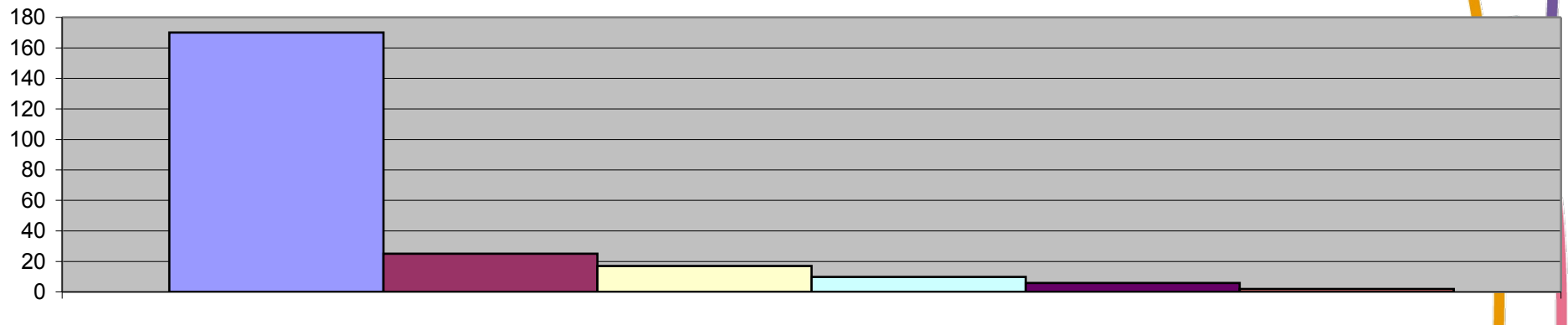
Répartition des actions sur le bassin (Tous)
 - Domaine "Assainissement" / Préservation des eaux superficielles -
 PAOT 2013-2015 - département alsacien (Tous)



- Réseau (collecte eaux usées - étude, travaux et contrôle (réhabilitatio, création))
- Pluvial (étude, travaux (bassins orage, surveillance, ddéversoirs))
- Nouvelle STEP (reconstruire, créer (traitemet), étude, travaux, contrôle)
- Etudier (Etude globale, schéma directeur (dysfonctionnement, priorisation))
- RSDE (substances dangereuses rejet urbain : surveillance, connaissance, réduction)
- Equipement STEP (étude process, dimensionnement, suivi, traitement plus poussé, point de rejet)
- Instruction, déclaration ou autorisation

Répartition des mesures PAOT alsaciens

Répartition des actions sur le bassin (Tous)
- Domaine " **Industrie et artisanat** " -
PAOT 2013-2015 - département alsacien : (Tous)



- RSDE (substances dangereuses rejet industriels : surveillance, connaissance, réduction)
- Sites et sols pollués (surveillance, diagnostic, maîtrise rejets, rétention, dépollution)
- Prévention des pollutions accidentelles (étude dispositifs, rétention, confinement, alerte)
- Ouvrage de dépollution (étude travaux, station, pré traitement, élimination, substances, maintien performances, fiabilisation)
- Technologie propre (Modification processus, substitution matière procédés)
- Etudier (Etude globale, schéma directeur)

3

Les actions vers les industries et artisanat



Méthode d'élaboration du PAOT 2013-2015 - volet industrie

Mesures réglementaires (quelque soit l'état des milieux)

- Action Recherche et réduction des Substances Dangereuses dans l'Eau (RSDE)
- Plan de modernisation (lutte contre les pollutions accidentelles dues au vieillissement des installations)
- Actions suite à contrôle
- Action nappe - eaux souterraines :
 - Améliorer la surveillance des sites industriels et la surveillance générale de certaines zones sensibles à leur proximité
 - Réduire, confiner et surveiller les pollutions historiques (sites et sols pollués)

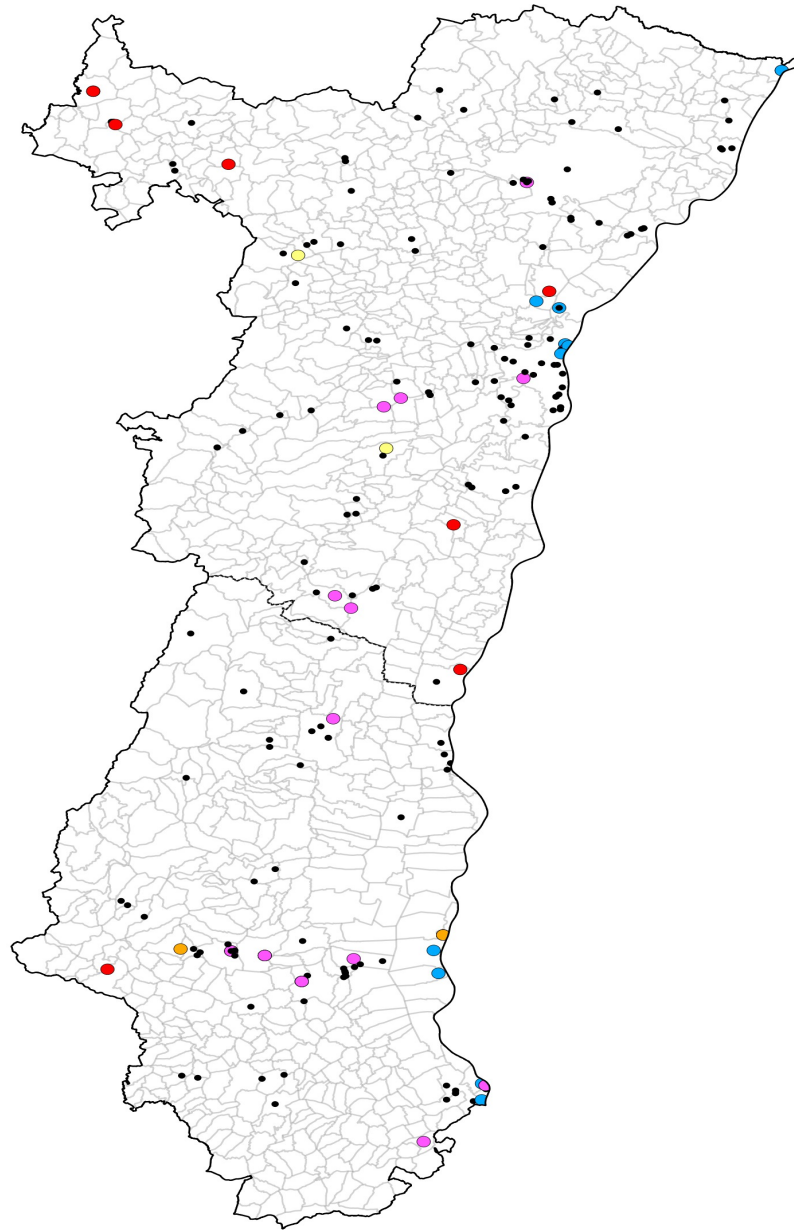
Prise en compte des enjeux milieux

- Pour les macropolluants (carbone, azote, phosphore) car données de l'état des lieux des masses d'eau robustes
- Avis d'experts :
 - opérations collectives (impim'vert, pressings)
 - Actions d'amélioration de la connaissance ou de sensibilisation

Considérant que

- problématique eaux superficielles et micropolluants prise en compte dans l'action RSDE
- problématique industrie et eaux souterraines prise en compte dans l'action nappe

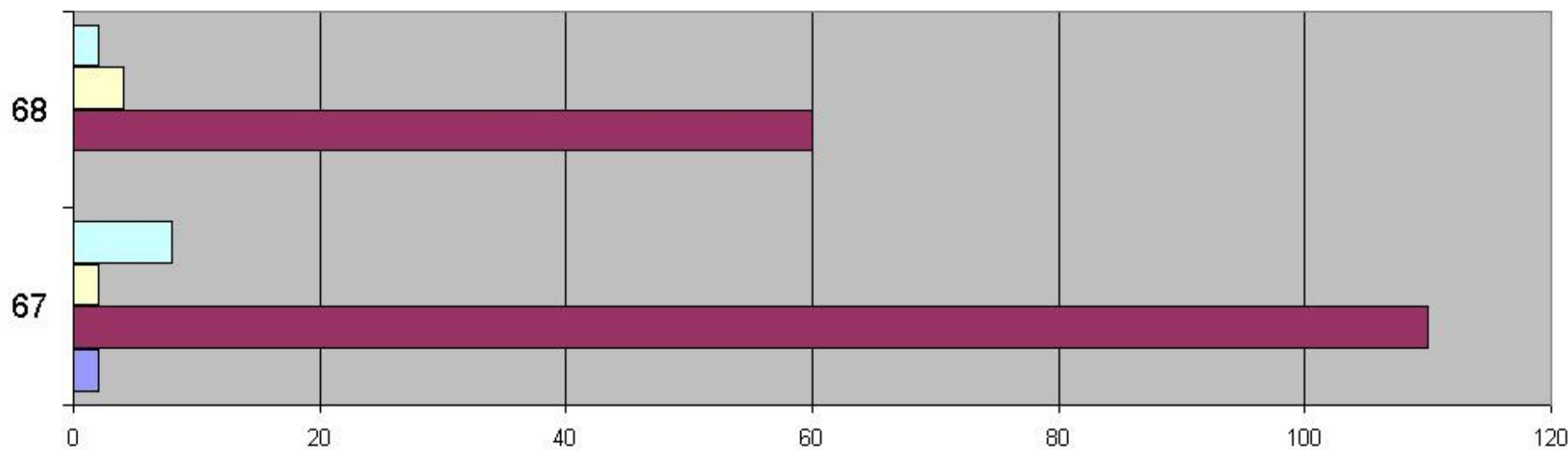
Carte des actions des PAOT 2013-2015
Bas-Rhin et Haut-Rhin
Thème : Industrie et artisanat



7 oct. 2013

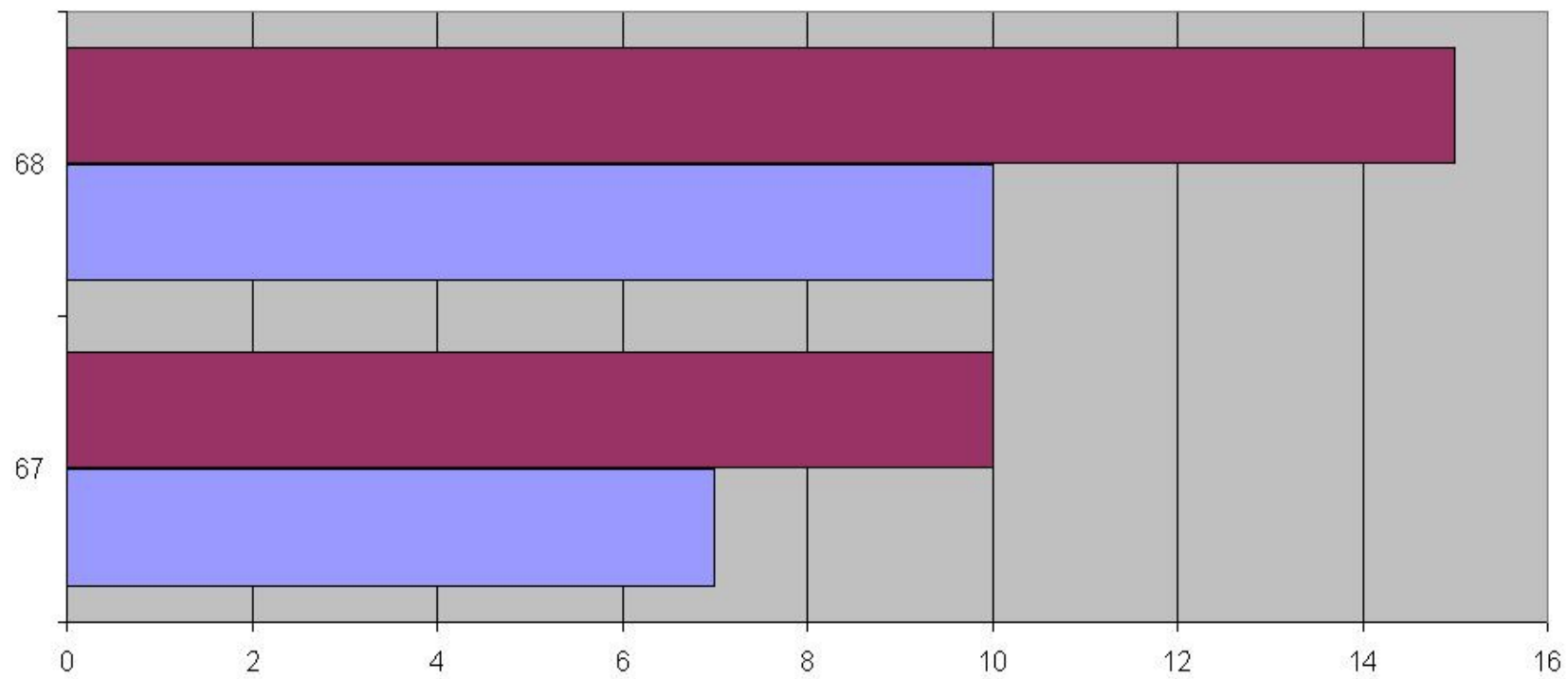
- Etudier (Etude globale, schéma directeur)
- Ouvrage de dépollution (étude travaux, station, pré traitement, élimination, sub
- Prévention des pollutions accidentelles (étude dispositifs, rétention, confineme
- RSDE (substances dangereuses rejet industriels : surveillance, connaissance, réd
- Sites et sols pollués (surveillance, diagnostic, maîtrise rejets, rétention, dép
- Technologie propre (Modification processus, substitution matière procédés)

Répartition des actions par département
- Domaine " Industrie " / préservation des eaux superficielles -
 Les PAOT 2013-2015 d'Alsace



- Ouvrage de dépollution (étude travaux, station, pré traitement, élimination, substances, maintien performances, fiabilisation)
- Technologie propre (Modification processus, substitution matière procédés)
- RSDE (substances dangereuses rejet industriels : surveillance, connaissance, réduction)
- Etudier (Etude globale, schéma directeur)

Répartition des actions par département
- Domaine "Industrie" / préservation des eaux souterraines -
Les PAOT 2013-2015 d'Alsace



- Sites et sols pollués (surveillance, diagnostic, maîtrise rejets, rétention, dépollution)
- Prévention des pollutions accidentelles (étude dispositifs, rétention, confinement, alerte)

4

Les actions en agriculture



Méthode d'élaboration du PAOT 2013-2015 - volet agricole

Selon les éléments d'état des eaux (impacts imputables aux pollutions issues des activités agricoles) connus (2012) :

- Suivi nitrates
- Suivis pesticides
- Tous captages SDAGE Grenelle

En privilégiant ou ajoutant :

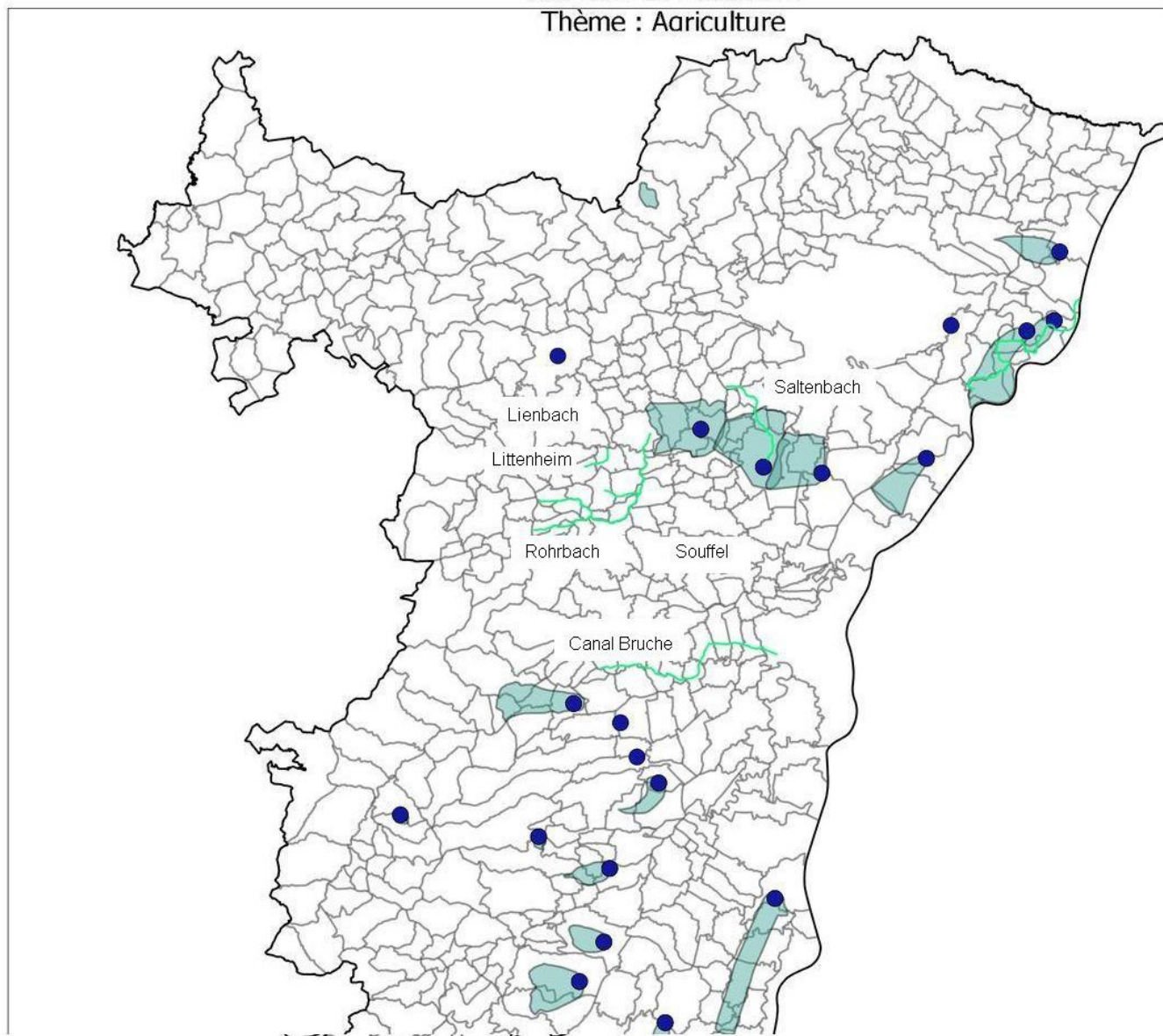
- Captages très dégradés nitrates
- Station cours d'eau nitrates > 50 mg/l, sur masse eau objectif 2015 ou 2027
- Station cours d'eau pesticides bouquet de +10 molécules décelées

Avec l'ensemble des type de mesures à disposition :

- Celles classiquement prévues dans les plans d'action sur les aires de captage (animation, contractualisation MAET...)
- Celles prévues en opération ferti mieux

Les mesures réglementaires issues de la Directive Nitrates ne sont pas intégrées au PAOT.

Carte des actions des PAOT 2013-2015
Bas-Rhin et Haut-Rhin
Thème : Agriculture

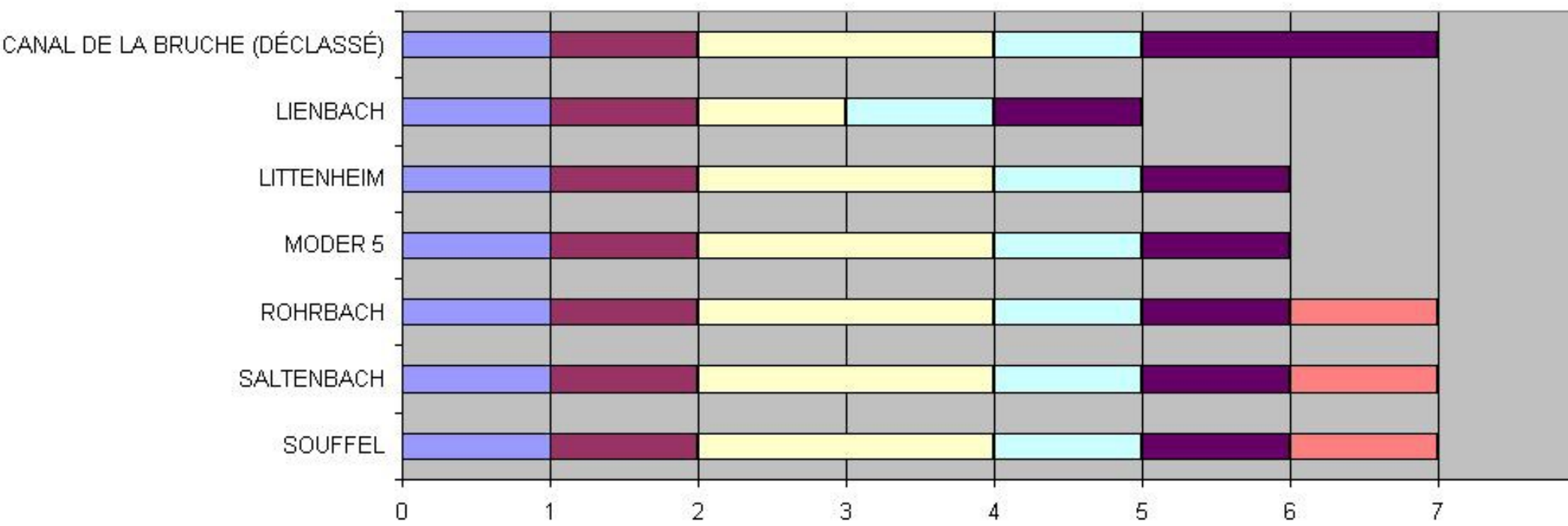


Actions de lutte contre la pollution agricole des cours d'eau

Actions en faveur de la protection des aires d'alimentation en eau des captages

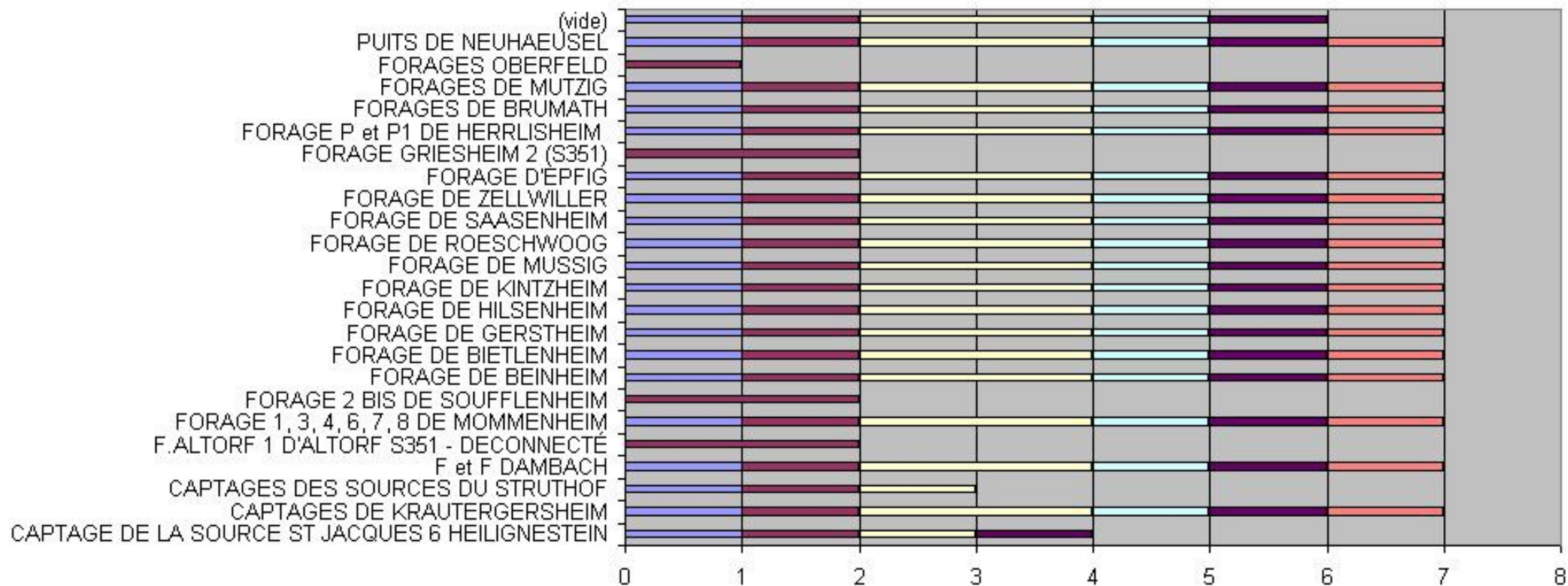
-
- Aires d'alimentation des captages

Répartition des actions
- Domaine " Agriculture " / Préservation des eaux superficielles -
les PAOT 2013-2015 d'Alsace



- Animation (formation, conseil, sensibilisation)
- Etudier (Etude globale, schéma directeur, surveillance améliorée)
- Limiter les apports diffus (fertilisants et pesticides (bonnes pratiques))
- Limiter les transferts (Fertilisants et intrants (culture, dispositif bande enherbée, haie...))
- Limiter pollutions ponctuelles (fertilisants, pesticides (matériel, manipulation, dispositifs), déjections animales (gestion, réduction))
- Pérenniser pratiques (AB, assolement, mise herbe, échange foncier)

- Domaine "Agriculture" / Préservation des eaux souterraines - PAOT 2013 - 2015 67



- Animation (formation, conseil, sensibilisation)
- Etudier (Etude globale, schéma directeur, surveillance améliorée)
- Limiter les apports diffus (fertilisants et pesticides (bonnes pratiques))
- Limiter les transferts (Fertilisants et intrants (culture, dispositif bande enherbée, haie...))
- Limiter pollutions ponctuelles (fertilisants, pesticides (matériel, manipulation, dispositifs), déjections animales (gestion, réduction))
- Pérenniser pratiques (AB, assolement, mise herbe, échange foncier)

Aperçu composition projet PDM 2016-2021 volet Agri

La distinction
entre :

mesure de base
(non repris au
PDM)

et

mesure
complémentaire
(le PDM) :

Les mesures de lutte contre les pollutions diffuses d'origine agricole s'appuient sur un socle de **mesures de bases**, appliqué à l'ensemble du territoire ou ciblée sur les zones subissant des pressions, et de **mesures complémentaires** sur les territoires à fort enjeux que sont les aires d'alimentation des captages d'eau potable et les bassins versants subissant des pressions.

→ Les **mesures de base** regroupent les programmes d'action Nitrates sur les zones vulnérables au sens de la directive Nitrates, les réglementations relatives à l'utilisation des produits phytosanitaires, la conditionnalité des aides de la PAC, la mise en œuvre du Plan Ecophyto.

→ Les **mesures complémentaires** s'appuient principalement sur les dispositifs des mesures agro-environnementales du Plan de Développement Rural Hexagonal et du Plan Végétal Environnement. Elles sont mises en œuvre de façon volontaire par la profession agricole et peuvent être rendues obligatoires par le préfet à travers le dispositif réglementaire des zones soumises à contrainte environnementale.

Aperçu batterie de mesures/actions PDM 2016-2021

Sur une zone à pression nitrates

Sur Aire d'alimentation de captage SDAGE

Type de mesure

Animation type (mission captage départementale avec expérimentations)

Animation locale captage (un ou quelques captages)

Animation "bio"

MAE

Animation MAE

Changement de système ou d'assolement

Foncier, maîtrise des terrains

Achat de matériel

Action sur des zones non agricoles 'ZNA'

Type de mesure

Animation Agri-mieux avec expérimentations

CIPAN (hors zones vulnérables)

Bandes enherbées (hors zones vulnérables)

Changement de système ou d'assolement

Investissement pour mise en conformité des bâtiments d'élevage (hors zones vulnérables)

Sur une zone à pression pesticides

Type de mesure

Animation Agri-mieux avec expérimentations

Animation "bio"

MAE

Animation MAE

Changement de système ou d'assolement

Achat de matériel

Action sur des zones non agricoles 'ZNA'

Conclusions et perspectives



Perspectives générales de suivi des PAOT

- Information des partenaires et prise en compte des évolutions
- Mobilisation des acteurs pour engager la réalisation des actions jugées prioritaires
- Intégration des nouvelles connaissances de l'état des lieux du bassin 2013, vérification de la cohérence
- Suivi détaillé et rapportage via OSMOSE
- Vision des priorités et traduction en actions stratégiques



Merci de votre participation

DREAL Alsace

Service Milieux et Risques Naturels Pôle Territoires-Eau-Paysages

David.LOMBARD@developpement-durable.gouv.fr

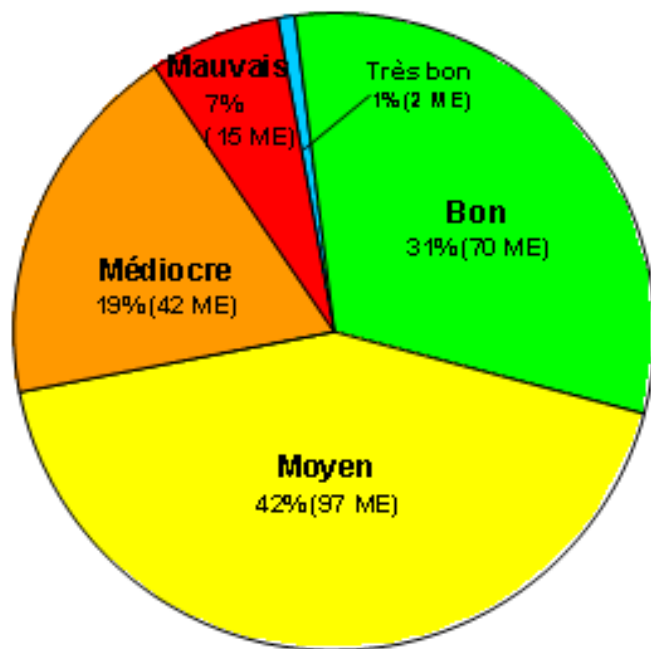
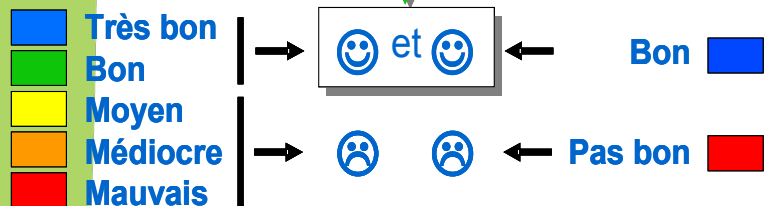
Chargé de mission planification

Etat des masses d'eau superficielles en Alsace

Bon état des eaux de surface

État écologique
(biologie, physico-chimie)

État chimique
(normes de qualité
environnementales européennes)



Etat 2009 des masses d'eau superficielles en Alsace

2009

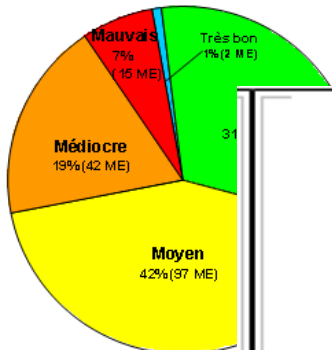
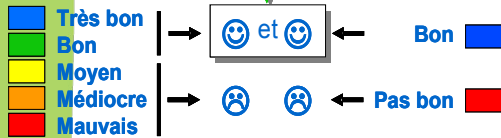


Objectifs des masses d'eau superficielles en Alsace

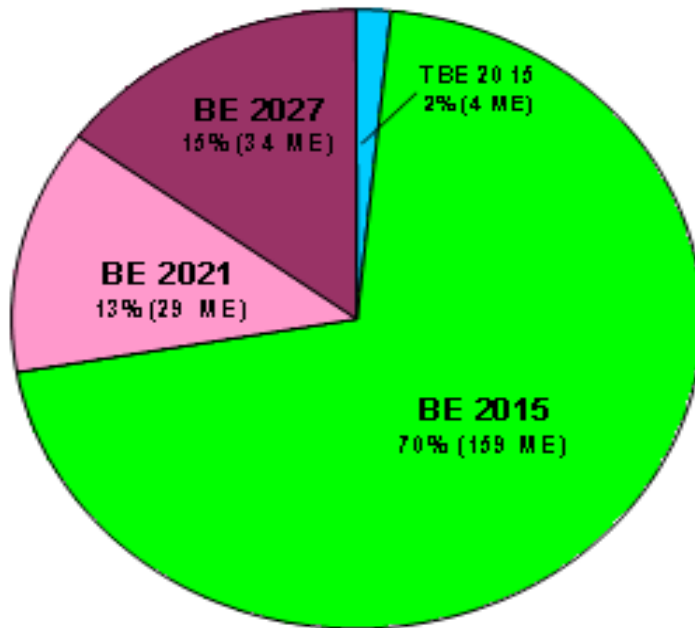
Bon état des eaux de surface

État écologique
(biologie, physico-chimie)

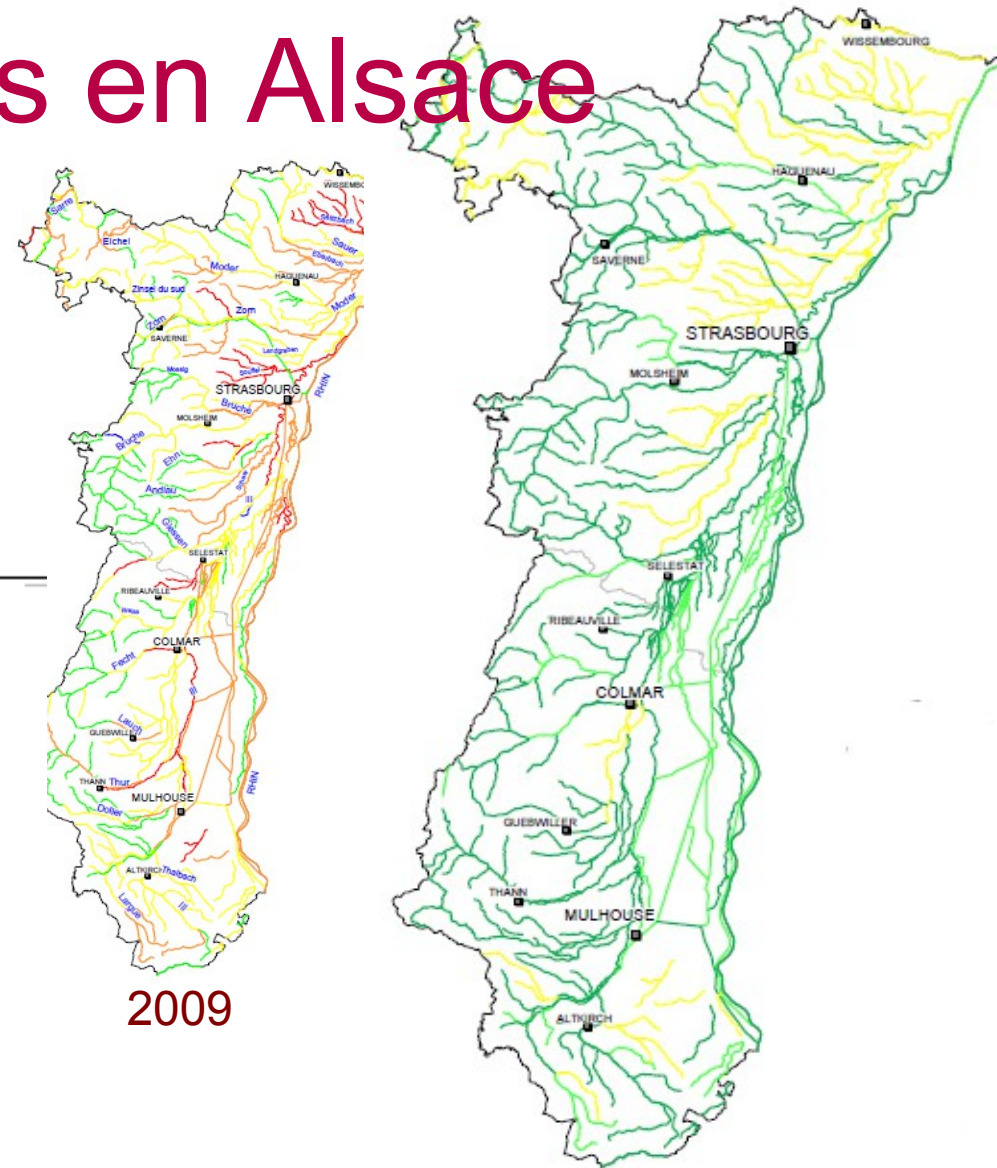
État chimique
(normes de qualité
environnementales européennes)



État 2009 des masses d'eau superficielles en Alsace



Objectifs des masses d'eau superficielles



2009

Objectif BE :
2015, 2021 ou 2027